



Les protecteurs auto-proclamés des « poissons français » ne font rien pour protéger les poissons migrateurs

Les protecteurs auto-proclamés des poissons, avec légitimité légale, c'est à dire la FNPF (Fédération nationale de la pêche en France) ne fait rien pour protéger les poissons migrateurs tant qu'ils n'arrivent pas en France ! C'est pourtant hors de nos eaux territoriales jusque dans nos estuaires que les impacts sont importants... beaucoup plus destructeurs que les petits ouvrages sur les cours d'eau.

Quel poids la FNPF exerce t-elle à l'UE pour faire cesser ce fléau?

La preuve ici: ni FNPF, ni les protecteurs du **saumon uniquement en eau douce** ne figurent dans cette liste alors que les stocks sont pillés dans les océans.



Le sort des espèces amphihalines, décimées par la surpêche, le braconnage et le chalutage profond semblent émouvoir les pêcheurs uniquement quand elles rejoignent l'eau douce. Ne serait-ce pas déjà trop tard?

C'est dommage.

Le Canada, souvent précurseur en termes de perspectives a, lui, compris l'enjeu que représentait la protection des espèces dans les océans.